

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

**Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024**

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

### N° 2024-120 DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nomenclature des actes : 5.4

La Présidente présente les décisions qu'elle a prises suite aux délégations données par le Conseil communautaire :

DP 2024-107BIS Spectacle de la Compagnie S'POART - Les Petits Détours 2024	Compagnie S'POART	8 413,20 € TTC
DP 2024- 108 Logiciel de gestion des assainissements non collectifs - Hébergement des données et maintenance	MESOTECH SARL pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction	2 583,18 € HT

... / ...

<p>DP 2024- 109 Attribution des marchés de travaux d'aménagement de la maison de l'emploi au sein de la CCPC</p>	<p>N° 1 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS BRODU N° 2 : CLOISONS SÈCHES BHC N° 3 : PLAFONDS SUSPENDUS TECHNI PLAFONDS N° 4 : PEINTURE SARL EVPR N° 5 : ÉLECTRICITÉ – COURANTS FAIBLES SA BESSE N° 6 : CHAUFFAGE – RAFRAICHISSEMENT – VENTILATION MISSENERD CLIMATIQUE TOTAL</p>	<p>27 482,26 € HT 2 417,00 € HT 2 485,92 € HT 3 147,00 € HT 11 036,00 € HT 28 420,00 € HT 74 988,18 € HT</p>
<p>DP 2024-110 Commande de nouveaux matériels informatiques et paramétrage des postes – ENVOLIIS</p>	<p>Entreprise ENVOLIIS</p>	<p>3 166,00 € HT</p>
<p>DP 2024- 111 Atelier relais n° 6 – rue de l'Industrie – Renouvellement de la convention d'occupation précaire avec M. Leonardo GRUIA</p>	<p>Renouvellement de la convention d'occupation précaire entre la CCPC et M. Leonardo GRUIA pour la location de l'atelier relais n° 6 situé rue de l'industrie, zone industrielle de Pierre Brune à Chantonnay. La durée de la convention d'occupation précaire est prolongée d'une durée de six mois. Elle commencera le 1<sup>er</sup> avril et se terminera le 30 septembre 2024.</p>	
<p>DP 2024-112 Avenant n° 2 au marché public de maîtrise d'œuvre n° 2024-1 Réhabilitation de la maison de santé « Centre ÉPIDAURE »</p>	<p>L'avenant n° 2 est décidé. Le forfait définitif de rémunération pour les éléments de missions DE BASE + EXE FLUIDES + EXE PARTIEL est donc arrêté à la somme de 89 749,15 € HT, soit 107 698,98 € TTC. De plus, une mission complémentaire STD (RT RENO) doit être prise en compte dans le forfait, le montant s'élève à 3 300,00 € HT, soit 3 960,00 € TTC. Le forfait définitif de rémunération est ainsi fixé à 93 049,15 € HT, soit 111 658,98 € TTC sous réserve de l'ajustement ultérieur de cette somme. La répartition des honoraires par élément de mission et cotraitant est annexée à l'avenant.</p>	
<p>DP 2024- 113 Attribution d'aides à la rénovation de l'habitat dans le cadre de l'OPAH – Programme 2024</p>	<p>DILLENCHNEIDER – Saint-Prouant RACAUD – Saint-Martin-des-Noyers GUERRY – Chantonnay CHAUVET – Bournezeau</p>	<p>787,00 € 500,00 € 5 000,00 € 982,00 €</p>
<p>DP 2024-114 Aide aux entreprises – Versement d'une aide à l'entreprise Madame Carole HERBRETEAU à Sainte-Cécile</p>	<p>Entreprise « Carole HEBRETEAU »</p>	<p>10 000,00 €</p>
<p>DP 2024- 115 Renonciation à l'exercice du droit de préemption</p>	<p>Bien Plaine des Mousserons, Commune de Chantonnay, contenance de 1 818 m<sup>2</sup>, cadastré section AN n° 118, au prix de de 25 000 €.</p>	
<p>DP 2024-116 Postes téléphoniques dans les futurs bureaux à la maison de l'emploi</p>	<p>Société TDO</p>	<p>1 812,00 € HT</p>

... / ...

<p>DP 2024- 117  SMACL - Avenant n° 3 055014/Y –  Marché public n° 2022-20-1 –  Modifications sur le contrat sur mesure  dommages aux biens et risques annexes  n° C2023-10859 - CCPC</p>	<p>L'avenant n° 3 est décidé.  Il a pour objet la modification sur le contrat sur mesure dommages  aux biens de la CCPC n° C2023-10859.  La cotisation pour cette modification s'élève à 192,72 € HT,  soit 210,06 € TTC.</p>	
<p>DP 2024-118  Avenant n° 3 au marché public  de maîtrise d'œuvre pour la construction  de 2 ateliers relais Zone Polaris à Chantonnay</p>	<p>L'avenant n° 3 est décidé. Il apporte des missions complémentaires.  Ces prestations supplémentaires concernent uniquement  V ARCHITECTES et s'élèvent à 2 400,00 € HT, soit 2 880,00 € TTC.  Le forfait définitif de rémunération pour les éléments de missions  notifiés dans l'acte d'engagement est donc arrêté à la somme  de 51 482,00 € HT, soit 61 778,40 € TTC sous réserve  de l'ajustement ultérieur de cette somme.  L'écart entre le forfait définitif prévu avant l'avenant n° 3  et le nouveau forfait de rémunération du maître d'œuvre  est de + 4.89 %.  La proposition d'honoraires est annexée à l'avenant</p>	
<p>DP 2024-119  Attribution d'aides pour la réhabilitation  des assainissements individuels  non conformes – Programme 2024</p>	<p>ROUSSEAU – Saint-Prouant  MEUNIER – Saint-Vincent-Sterlanges  LEFEVRE – Saint-Vincent-Sterlanges  PAULLO ENCISO – Chantonnay  HENG HENIAU – Sainte-Cécile  PROUX-CAHU – Chantonnay</p>	<p>1 000,00 €  1 000,00 €  1 000,00 €  1 000,00 €  1 000,00 €</p>

Le Conseil communautaire prend acte de la présentation des décisions de la Présidente.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-121 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Nomenclature des actes : 5.7

Conformément à l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente rend compte des travaux du Bureau communautaire.

Le Conseil communautaire n'a pas délégué d'attribution au Bureau communautaire. Aussi, celui-ci ne prend pas de délibération.

Le Bureau communautaire s'est réuni le 13 mars 2024.

... / ...

Les principaux points abordés ont été :

POUR AVIS :

Regroupement parcellaire : présentation en visio (par la Chambre d'agriculture) / Approbation du schéma directeur cyclable du Pays de Chantonay – Action n° 11 du Plan de mobilité simplifié / Approbation des conditions générales d'utilisation du service de location longue durée de vélos à assistance électrique / Approbation de la tarification relative à la location longue durée de vélos à assistance électrique / Cession d'actions dans des sociétés de production d'énergies renouvelables / Chantonay : Sollicitation d'un particulier pour cession d'une partie d'une parcelle communautaire / Journées pour le climat / Polaris : Rétrocession voirie Leclerc / Demande de subventions : Vent des Plumastellia, GIPC (nuisibles), Gym équilibre, L'Outil en Main.

POUR INFORMATION :

Rencontre avec une délégation de la MFR / Convention tripartite de maîtrise-veille foncière avec l'EPF Vendée et la Commune de Bournezeau / Convention tripartite de maîtrise-veille foncière avec l'EPF Vendée et la Commune de Chantonay / PLUi – Débats PADD en communes et au conseil communautaire / Loi APER / Filière bois / Marché balayage de voirie / Marché Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage / ZAE Grandmontains – Saint-Prouant : travaux de finition de voirie / AR Coulemelles – Chantonay / Zone de revitalisation rurale 2024 / Santé : Retrait partiel de la délibération n° 2023-462 uniquement sur les clauses suspensives relatives à l'acquisition du centre médical Épidaure / Approbation d'une subvention chaufferie bois pour l'EHPAD Les Érables.

Le Conseil Communautaire prend acte de cette présentation des travaux du Bureau communautaire.

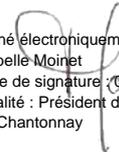
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays  
de Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-122 APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Nomenclature des actes : 5.7

Vu l'article 40 de la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 et l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales, prévoyant notamment la réalisation d'un « rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant » ;

Vu les délibérations approuvant le compte administratif 2023 de la Communauté de communes du Pays de la Chantonnay ;

Considérant que le rapport d'activités annuel de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, accompagné du compte administratif, doit être adressé avant le 30 septembre aux Maires des communes membres, pour être présenté aux conseils municipaux en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, tel que joint en annexe, le rapport d'activités de la Communauté de communes du Pays de Chantonay au titre de l'année 2023 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à adresser ce rapport aux Maires des dix communes membres de la Communauté de communes, accompagné des comptes administratifs 2023, pour faire l'objet d'une communication à leur Conseil municipal en séance publique.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC  
Pays de Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-123 CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DU PAYS DE CHANTONNAY – CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE : DÉSIGNATION DU LAURÉAT ET PRIMES ALLOUÉES AUX CANDIDATS AYANT REMIS UNE ESQUISSE**

Nomenclature des actes : 1.6

Vu les articles L. 2125-1, R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique ;

Vu les délibérations du 28 juin 2023 du Conseil communautaire du Pays de Chantonnay n° 2023-276 validant le projet de médiathèque et n° 2023-277 autorisant la sélection du maître d'œuvre pour ce projet selon la technique du concours restreint ;

Vu les publications de l'avis de concours n° 23-101878 le 20 juillet 2023 au BOAMP, n° 2023/S139-446000 au JOUE le 21 juillet 2023, ainsi que sur le profil acheteur « marchés-sécurisés.fr » le 25 juillet 2023 et dans le journal d'annonces légales de la presse écrite « Ouest France Vendée » le 25 juillet 2023 ;

... / ...

Vu le Procès-Verbal du Jury du 20 octobre 2023 relatif à l'examen des candidatures reçues par la Communauté de communes ;

Considérant les trois candidats retenus à l'issue du jury précité et les courriers de notification transmis le 24 octobre 2023 les invitant à concourir et à présenter un projet ;

Considérant la bonne réception de ces courriers de notification par les trois candidats (e-AR 25/10/2023) et leur acceptation par courrier à concourir et à présenter un projet ;

Considérant le Règlement de Concours de maîtrise d'œuvre pour le projet de médiathèque intercommunale intégré au dossier de consultation ;

Considérant le Procès-Verbal, tel que joint en annexe, du Jury du 15 mars 2024 relatif à l'examen et au classement des projets, classant premier, le projet proposé par le candidat n° B, soit le Cabinet TITAN ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le classement des projets issu de l'avis motivé du jury comme suit :

Classement	Candidat n°	Nom
1 <sup>er</sup>	B	Cabinet TITAN
2 <sup>ème</sup>	C	Bureau Face B
3 <sup>ème</sup>	A	SARL Architecture BLANCHARD, MARSAULT, PONDEVIE

- De désigner, comme lauréat dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la médiathèque intercommunale du Pays de Chantonay, le Cabinet TITAN ;
- D'inviter le lauréat aux négociations en vue de la conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre, sans publicité ni mise en concurrence conformément aux dispositions des articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du Code de la commande publique ;
- D'allouer le versement d'une prime de 18 300 € HT aux participants admis à concourir et à remettre un projet dans le cadre de ce concours, en application de l'article R. 2162-20 du Code de la commande publique, étant rappelé que cette indemnité sera considérée comme acompte et déduite des honoraires pour l'équipe lauréate.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 29 mars 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 29 mars 2024

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 29/03/2024  
Qualité : Président de la CC  
Pays de Chantonnav

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-124 EHPAD « LES ÉRABLES » DE SAINT-PROUANT : APPROBATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX TRAVAUX D'IMPLANTATION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE**

Nomenclature des actes : 7.10

Vu la délibération n° 2021-346 du Conseil communautaire en date du 23 juin 2021 approuvant le projet de réhabilitation de l'EHPAD « Les Érables » à Saint-Prouant ;

Vu la délibération n° 2023-397 du Conseil communautaire en date du 25 octobre 2023 approuvant l'Avant-Projet définitif de la rénovation-extension de l'EHPAD « Les Érables » à Saint-Prouant ;

Vu le procès-verbal de mise à disposition des biens dans le cadre d'un transfert de compétence signé entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et la Communauté de communes du Pays de Chantonnay en date du 31 octobre 2023 ;

Vu la délibération n° 2024-6 du Conseil d'administration du CIAS approuvant la réalisation du projet ;

... / ...

Vu la délibération n° 2024-34 du Conseil d'administration du CIAS sollicitant la participation financière de la Communauté de communes du Pays de Chantonay pour l'implantation d'une chaufferie biomasse ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leur article 4.2.1 « Protection et mise en valeur de l'environnement » ;

Vu le PCAET du Pays de Chantonay, adopté par délibération du Conseil communautaire n° 2021-452 le 29 septembre 2021, comportant un axe 5 "Développer les énergies renouvelables locales", qui prévoit plus particulièrement une action 5.1 "Favoriser l'émergence et la mise en place d'une filière locale bois" ;

Considérant que la future chaufferie bois de l'EHPAD de Saint-Prouant contribuera ainsi à l'émergence de cette filière en assurant un débouché local ;

Considérant les avis favorables du Bureau communautaire de la Communauté de communes du Pays de Chantonay en date du 16 mai 2023 et du 13 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer, au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Chantonay, une participation financière de 162 650 € au regard des engagements pris dans le cadre du PCAET pour soutenir l'émergence d'une filière bois ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

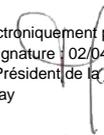
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Présidente de la CC Pays de  
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-125 LOI ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ : PRÉSENTATION DES INDEMNITÉS ÉLUS 2023**

Nomenclature des actes : 5.6

Vu les articles 92 et 93 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu l'article L. 5211-12-1 du Code général des collectivités territoriales, prévoyant que la Communauté de communes doit chaque année établir « *un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat [...] ou de toute société* » et que cet état doit être « *communiqué chaque année aux conseillers communautaires avant l'examen du budget* ».

Considérant l'état récapitulatif des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au Conseil communautaire ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_125-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre acte, tel que présenté en annexe, de l'état des indemnités versées en 2023 aux élus communautaires dans le cadre de leurs fonctions ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CCIPays de  
Chantonnay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'I. Moinet', positioned above the electronic signature text.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-126 PRÉSENTATION DU RAPPORT 2023 DE SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES - HOMMES ET APPROBATION DU PLAN D' ACTIONS 2024-2026**

Nomenclature des actes : 8.6

Vu les articles 61 et 77 de la Loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

Vu les articles L. 2311-1-2 et D. 2311-16 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la réalisation du rapport annuel 2023 sur la situation en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes ;

Considérant le nouveau plan d'actions égalité professionnelle femmes-hommes 2024-2026 de la Communauté de communes ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_126-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre acte du rapport annuel 2023 sur la situation en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes, tel que présenté ci-joint ;
- D'approuver le nouveau plan d'actions égalité professionnelle femmes-hommes 2024-2026 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Isabelle Moinet', written over the printed name.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-127 APPROBATION DE LA RÉORGANISATION DU SERVICE  
LECTURE PUBLIQUE ET MODIFICATION DU POSTE DE DIRECTEUR  
DE MÉDIATHÈQUE**

Nomenclature des actes : 4.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités techniques territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment son article 54 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2023-354 du 27 septembre 2023 relative à la création de l'emploi de directeur de la médiathèque, dans la filière culturelle, en catégorie A dans le cadre d'emploi des bibliothécaires ;

.../...

Considérant le projet de Médiathèque communautaire envisagée ;

Considérant la nécessité de recruter un Directeur pour la structure ;

Considérant la nécessité de réorganiser les services pour intégrer ce besoin ;

Considérant l'avis du Comité Social Territorial (CST) du 18 mars 2024 sur le projet de réorganisation du service, relatif à une demande de complément de liens hiérarchiques ;

Considérant que la Communauté de communes mettra à jour son organigramme dans le respect de l'avis précité du CST ;

Considérant le nouvel organigramme des services en date du 1<sup>er</sup> avril 2024 ;

Considérant la nécessité de modifier l'emploi créé par délibération n° 2023-354 du 27 septembre 2023 pour l'adapter à la filière administrative ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De modifier l'organisation du service Lecture Publique en y ajoutant le poste de Directeur au 1<sup>er</sup> avril 2024 ;
- De prendre acte du nouvel organigramme des services à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, tel que joint en annexe ;
- De modifier l'emploi de Directeur de Médiathèque créé par la délibération n° 2023-354 en un emploi de catégorie A de la filière administrative, grade d'attaché ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

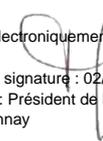
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-128 MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS RELATIVES À LA MISE EN ŒUVRE DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL**

Nomenclature des actes : 4.5

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la délibération n° 2016-413 du Conseil communautaire du 7 décembre 2016, modifiée et notamment en dernier lieu par la délibération n° 2023-449 du Conseil communautaire du 6 décembre 2023 ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De compléter le tableau de fixation des montants maxima de l'IFSE tel que joint en annexe, en ajoutant le nouvel emploi de Directeur de Médiathèque créé à la Communauté de communes ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

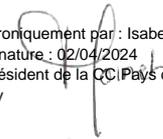
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-129 BUDGET ANNEXE SPANC N° 67001  
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte de gestion ;

Considérant que le Comptable public est chargé d'exécuter les ordres de paiement et de procéder à l'encaissement des recettes pour le compte de l'ordonnateur en vertu de la règle de séparation entre le Comptable et l'Ordonnateur ;

Considérant que le Comptable Public est responsable de la gestion comptable de la Communauté de communes et qu'à la fin de chaque exercice, il présente des comptes de gestion qui retracent toutes les opérations qu'il a effectuées ;

... / ...

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, tel que présenté en annexe, le compte de gestion du Budget Annexe n° 67001 – SPANC pour l'exercice 2023 ;
- De déclarer que le compte de gestion du Budget Annexe n° 67001 – SPANC pour l'exercice 2023 visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

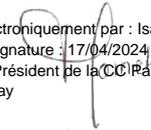
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

### Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Hélène	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

### Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Hélène a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N° 2024-130 BUDGET ANNEXE SPANC N° 67001 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Nomenclature des actes : 71

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Vu la délibération n° 2023-132 du Conseil communautaire du 29 mars 2023 approuvant le budget annexe SPANC 2023 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'autorité territoriale ci-joint ;

Vu le rapport de présentation synthétique du compte administratif 2023 ;

.../...

Considérant qu'après la présentation des comptes, Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a quitté la séance du Conseil, avant l'approbation du Compte Administratif ;

Considérant la conformité du compte administratif au compte de gestion 2023 du budget annexe SPANC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

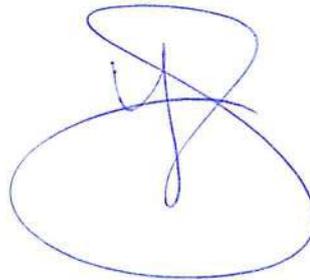
- D'élire, comme Président de séance pour délibérer sur le compte administratif du SPANC pour l'exercice 2023, Monsieur Yannick SOULARD, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ;
- D'adopter, en l'absence de Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, ayant quitté la salle au moment du vote, le compte administratif tel que présenté en annexe du Budget Annexe n° 67001 - SPANC pour l'exercice 2023 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
Le Président  
Yannick SOULARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-131 BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE N° 67002  
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte de gestion ;

Considérant que le Comptable public est chargé d'exécuter les ordres de paiement et de procéder à l'encaissement des recettes pour le compte de l'ordonnateur en vertu de la règle de séparation entre le Comptable et l'Ordonnateur ;

Considérant que le Comptable Public est responsable de la gestion comptable de la Communauté de communes et qu'à la fin de chaque exercice, il présente des comptes de gestion qui retracent toutes les opérations qu'il a effectuées ;

... / ...

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, tel que présenté en annexe, le compte de gestion du Budget Annexe n° 67002 – Centre Aquatique pour l'exercice 2023 ;
- De déclarer que le compte de gestion du Budget Annexe n° 67002 – Centre Aquatique pour l'exercice 2023 visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **N° 2024-132 BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE N° 67002 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Vu la délibération n° 2023-135 du Conseil communautaire du 29 mars 2023 approuvant le budget annexe Centre aquatique 2023 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'autorité territoriale ;

Vu le rapport de présentation synthétique du compte administratif 2023 ;

.../...

Considérant qu'après la présentation des comptes, Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay a quitté la séance du Conseil, avant l'approbation du Compte Administratif ;

Considérant la conformité du compte administratif au compte de gestion 2023 du budget annexe Centre aquatique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

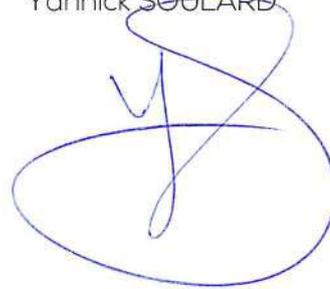
- D'élire, comme Président de séance pour délibérer sur le compte administratif du Centre aquatique pour l'exercice 2023, Monsieur Yannick SOULARD, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonay ;
- D'adopter, en l'absence de Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, ayant quitté la salle au moment du vote, le compte administratif tel que présenté en annexe du Budget Annexe n° 67002 - Centre aquatique pour l'exercice 2023 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024.

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
Le Président  
Yannick SOULARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-133 BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS N° 67003  
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte de gestion ;

Considérant que le Comptable public est chargé d'exécuter les ordres de paiement et de procéder à l'encaissement des recettes pour le compte de l'ordonnateur en vertu de la règle de séparation entre le Comptable et l'Ordonnateur ;

Considérant que le Comptable Public est responsable de la gestion comptable de la Communauté de communes et qu'à la fin de chaque exercice, il présente des comptes de gestion qui retracent toutes les opérations qu'il a effectuées ;

... / ...

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, tel que présenté en annexe, le compte de gestion du Budget Annexe n° 67003 – Ateliers Relais pour l'exercice 2023 ;
- De déclarer que le compte de gestion du Budget Annexe n° 67003 – Ateliers Relais pour l'exercice 2023 visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

### Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Hélène	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

### Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Hélène a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N° 2024-134 BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS N° 67003 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Vu la délibération n° 2023-134 du Conseil communautaire du 29 mars 2023 approuvant le budget annexe Atelier relais 2023 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'autorité territoriale ;

Vu le rapport de présentation synthétique du compte administratif 2023 ;

.../...

Considérant qu'après la présentation des comptes, Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay a quitté la séance du Conseil, avant l'approbation du Compte Administratif ;

Considérant la conformité du compte administratif au compte de gestion 2023 du budget annexe Ateliers relais ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

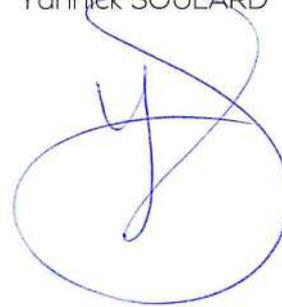
- D'élire, comme Président de séance pour délibérer sur le compte administratif des Ateliers relais pour l'exercice 2023, Monsieur Yannick SOULARD, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonay ;
- D'adopter, en l'absence de Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, ayant quitté la salle au moment du vote, le compte administratif tel que présenté en annexe du Budget Annexe n° 67003 – Ateliers Relais pour l'exercice 2023 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
Le Président  
Yannick SOULARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-135 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS N° 67004  
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte de gestion ;

Considérant que le Comptable public est chargé d'exécuter les ordres de paiement et de procéder à l'encaissement des recettes pour le compte de l'ordonnateur en vertu de la règle de séparation entre le Comptable et l'Ordonnateur ;

Considérant que le Comptable Public est responsable de la gestion comptable de la Communauté de communes et qu'à la fin de chaque exercice, il présente des comptes de gestion qui retracent toutes les opérations qu'il a effectuées ;

... / ...

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, tel que présenté en annexe, le compte de gestion du Budget Annexe n° 67004 – Zones d'Activités pour l'exercice 2023 ;
- De déclarer que le compte de gestion du Budget Annexe n° 67004 – Zones d'Activités pour l'exercice 2023 visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays  
de Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LJMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEAIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

### N° 2024-136 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS N° 67004 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Vu la délibération n° 2023-133 du Conseil communautaire du 29 mars 2023 approuvant le budget annexe Zones d'activités 2023 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'autorité territoriale ;

Vu le rapport de présentation synthétique du compte administratif 2023 ;

.../...

Considérant qu'après la présentation des comptes, Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a quitté la séance du Conseil, avant l'approbation du Compte Administratif ;

Considérant l'écart entre le compte administratif et le compte de gestion 2023 du budget annexe Zones d'activités expliqué par le versement de 5 867.75€ au budget annexe Zones d'activités au lieu du budget principal ;

Considérant les écritures devant être saisies dans la comptabilité de la Communauté de communes pour obtenir une conformité avec le compte de gestion 2023 du comptable public ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

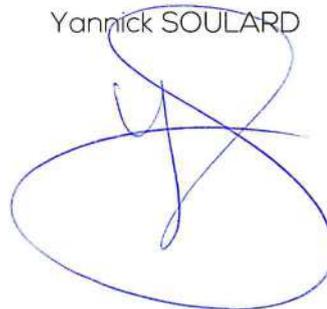
- D'élire, comme Président de séance pour délibérer sur le compte administratif des Zones d'activités pour l'exercice 2023, Monsieur Yannick SOULARD, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ;
- D'adopter, en l'absence de Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, ayant quitté la salle au moment du vote, le compte administratif tel que présenté en annexe du Budget Annexe n° 67004 – Zones d'activités pour l'exercice 2023. ;
- D'acter l'inscription comptable au compte 001 «Déficit de résultat d'investissement » de la somme de 5 867,75 € ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
Le Président  
Yannick SOULARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-137 BUDGET AUTONOME OFFICE DU TOURISME N° 67010  
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte de gestion ;

Considérant que le Comptable public est chargé d'exécuter les ordres de paiement et de procéder à l'encaissement des recettes pour le compte de l'ordonnateur en vertu de la règle de séparation entre le Comptable et l'Ordonnateur ;

Considérant que le Comptable Public est responsable de la gestion comptable de la Communauté de communes et qu'à la fin de chaque exercice, il présente des comptes de gestion qui retracent toutes les opérations qu'il a effectuées ;

... / ...

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, tel que présenté en annexe, le compte de gestion du Budget Autonome n° 67010 – Office du Tourisme pour l'exercice 2023 ;
- De déclarer que le compte de gestion du Budget Autonome n° 67010 – Office du Tourisme pour l'exercice 2023 visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

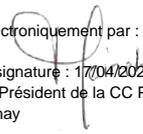
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

### Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUAULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

### Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUAULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N° 2024-138 BUDGET AUTONOME OFFICE DU TOURISME N° 67010 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Vu la délibération n° 2023-265 du Conseil communautaire du 28 juin 2023 approuvant le budget autonome Office du Tourisme 2023 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'autorité territoriale ;

Vu le rapport de présentation synthétique du compte administratif 2023 ;

.../...

Considérant qu'après la présentation des comptes, Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a quitté la séance du Conseil, avant l'approbation du Compte Administratif ;

Considérant la conformité du compte administratif au compte de gestion 2023 du budget autonome Office du Tourisme ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

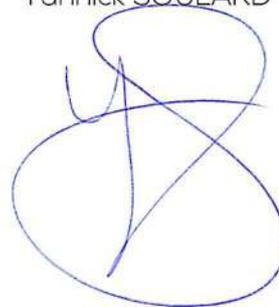
- D'élire, comme Président de séance pour délibérer sur le compte administratif de l'Office du Tourisme pour l'exercice 2023, Monsieur Yannick SOULARD, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ;
- D'adopter, en l'absence de Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, ayant quitté la salle au moment du vote, le compte administratif tel que présenté en annexe du Budget Autonome n° 67010 – Office du Tourisme pour l'exercice 2023 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
Le Président  
Yannick SOULARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-139 BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPC N° 67000  
APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte de gestion ;

Considérant que le Comptable public est chargé d'exécuter les ordres de paiement et de procéder à l'encaissement des recettes pour le compte de l'ordonnateur en vertu de la règle de séparation entre le Comptable et l'Ordonnateur ;

Considérant que le Comptable Public est responsable de la gestion comptable de la Communauté de communes et qu'à la fin de chaque exercice, il présente des comptes de gestion qui retracent toutes les opérations qu'il a effectuées ;

... / ...

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver, tel que présenté en annexe, le compte de gestion du Budget Principal n° 67000 – Communauté de Communes du Pays de Chantonnay pour l'exercice 2023 ;
- De déclarer que le compte de gestion du Budget Principal n° 67000 – Communauté de Communes du Pays de Chantonnay pour l'exercice 2023 visé et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

### Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

### Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 32

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N° 2024-140 BUDGET PRINCIPAL DE LA CCPC N° 67000 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-31 et L. 5211-1 relatif à l'adoption du compte administratif ;

Vu la délibération n° 2023-141 du Conseil communautaire du 29 mars 2023 approuvant le budget principal 2023 ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le Comptable public ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'autorité territoriale ;

Vu le rapport de présentation synthétique du compte administratif 2023 ;

... / ...

Considérant qu'après la présentation des comptes, Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a quitté la séance du Conseil, avant l'approbation du Compte Administratif ;

Considérant l'écart entre le compte administratif et le compte de gestion 2023 du budget principal de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay lié uniquement à la ventilation de la somme de 1 025 973,51 € différemment de ce qui avait été prévu lors de l'élaboration du budget 2023 ;

Considérant les écritures devant être saisies dans la comptabilité de la Communauté de communes pour obtenir une conformité avec le compte de gestions 2023 du comptable public

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

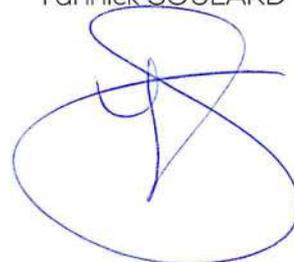
- D'élire, comme Président de séance pour délibérer sur le compte administratif du budget principal de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour l'exercice 2023, Monsieur Yannick SOULARD, Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ;
- D'adopter, en l'absence de Madame la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, ayant quitté la salle au moment du vote, le compte administratif tel que présenté en annexe du Budget Principal n° 67000 – Communauté de Communes du Pays de Chantonnay pour l'exercice 2023.
- D'acter la réalisation des écritures comptables suivantes :
  - o Le compte 002 « Excédent de résultat de fonctionnement » devra être diminué de 430 422,08 € ;
  - o Le compte 001 « Excédent de résultat d'investissement » devra être augmenté de 424 554,33 € ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 25 avril 2024

À CHANTONNAY, le 25 avril 2024

Pour copie conforme,  
Le Président  
Yannick SOULARD



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-141 BUDGET ANNEXE SPANC  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M4 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024\_141-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67001 – SPANC pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-142 BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024\_142-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67003 – Ateliers Relais pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-143 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024\_143-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67004 – Zones d'activités économiques pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-144 BUDGET ANNEXE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024\_144-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget annexe n° 67005 – Maison de Santé Pluridisciplinaire pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle Moinet', positioned over the electronic signature text.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-145 BUDGET AUTONOME OFFICE DU TOURISME : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2023**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- d'affecter le résultat du budget autonome Office du Tourisme comme suit :
  - o d'affecter au budget primitif 2024 le déficit de la section d'investissement reporté pour un montant de 1 776,00 € au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté en dépense d'investissement) ;
  - o d'affecter, pour le besoin de financement en investissement, un montant de 1 776,00 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) en recette d'investissement ;
  - o d'affecter en recettes de fonctionnement le montant de 4 006,72 € au compte 002 (report du résultat antérieur) en recettes de fonctionnement ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-146 BUDGET AUTONOME OFFICE DU TOURISME  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240417-2024\_146-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le budget primitif du budget autonome n° 67010 – Office de Tourisme pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe.
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC  
Commune de Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-147      INSTAURATION D'UNE DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC)**

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L. 5211-28-4 ;

Considérant que l'article L. 5211-28-4 du CGCT prévoit que la répartition doit être déterminée en fonction de l'écart de revenu par habitant au revenu moyen de l'EPCI et de l'insuffisance de potentiel financier par habitant au regard du potentiel moyen de l'EPCI. Ces deux critères sont pondérés par la population totale et sont utilisés à hauteur d'au moins 35% de la répartition. Des critères complémentaires peuvent être choisis ;

... / ...

Considérant la spécificité du territoire et la nécessité de prendre en compte la longueur de voirie comme critère complémentaire ;

Considérant l'avis favorable de la Commission plénière en date du 14 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'instituer une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) ;
- De fixer le montant de la DSC à 200 000 € pour les années 2024 et suivantes ;
- De fixer les critères d'attribution comme suit :
  - o Insuffisance de potentiel financier à 50 % ;
  - o Écart de revenu à 25 % ;
  - o Longueur de voirie rapportée au nombre d'habitants à 25 % ;
- De valider le tableau ci-dessous définissant le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire par commune :

Communes	Montant DSC
Bournezeau	30 503 €
Chantonnay	51 535 €
Rochetrejoux	10 208 €
Sainte Cécile	17 910 €
Saint Germain de Prinçay	18 634 €
Saint Hilaire le Vouhis	14 854 €
Saint Martin des Noyers	20 825 €
Saint Prouant	14 665 €
Saint Vincent Sterlanges	7 458 €
Sigournais	13 408 €
TOTAL	200 000 €

- D'autoriser la Présidente à prendre les actes administratifs idoines et à signer au nom, et pour le compte de l'établissement public, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-148 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES**

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1636 B sexies du Code général des impôts ;

Considérant la nécessité pour la Communauté de communes d'augmenter ses recettes de fonctionnement ;

Considérant que de nombreuses actions et politiques développées par la Communauté de communes sur le territoire ont un effet positif sur son attractivité et ainsi sur le développement des entreprises ;

.../...

Considérant que la Communauté de communes dispose pour la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) applicable sur le territoire de la possibilité d'utiliser le taux maximum de la majoration spéciale de +1.29 points ;

Considérant que la majoration spéciale suffisante pour 2024 est établie à 1.13 points ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

La Présidente propose au Conseil communautaire :

- De porter le taux de Cotisation Foncière des Entreprises 2024 à 26,54 % ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

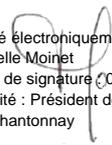
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays  
de Chantonnay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-149 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES**

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1636 B sexies et suivants relatifs aux impositions directes locales et à leur vote ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_149-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De maintenir le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties à 4 %, pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'I. Moinet', positioned over the printed name and title.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-150 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIÉS**

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1636 B sexies et suivants relatifs aux impositions directes locales et à leur vote ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_150-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De maintenir le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés non bâties à 5,92 %, pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-151 TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2024 - TAXE D'HABITATION SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES (THRS)**

Nomenclature des actes : 7.2

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1636 B sexies et suivants relatifs aux impositions directes locales et à leur vote et l'article 1407 relatif à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_151-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De maintenir la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires à 4,48 %, pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 29 mars 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 29 mars 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-152 TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS – FIXATION DU PRODUIT DE LA TAXE POUR 2024**

Nomenclature des actes : 7.2

Vu l'article 1530 Bis du Code général des impôts ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_152-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 125 000 €, pour l'année 2024 ;
- De charger la Présidente de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC  
Commune de Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-153 BUDGET PRINCIPAL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY  
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57 ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Plénière en date du 14 février 2024 ;

Considérant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire le 6 mars 2024 ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à la majorité (1 contre : M. Éric PELTANCHE) :

- D'adopter le budget primitif du budget principal n° 67000 pour l'exercice 2024, tel que présenté en annexe ;
- De voter l'Autorisation de Programme/Crédit de Paiement (AP/CP) relatif à l'Aménagement numérique pour l'année 2024 ;
- De créer et voter l'AP/CP relatif à la Médiathèque pour la période 2024-2027 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 17 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 17 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature: 17/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

**Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024**

## DÉLIBÉRATION

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

### Présents (P), Absents et excusés (E) :

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

### Absents et excusés avec pouvoir :

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

## N° 2024-154 PRÉSENTATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES 2023

Nomenclature des actes : 8.4

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2241-1 ;

Considérant les cessions et acquisitions opérées par la Communauté de communes en 2023 ;

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre acte du bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la Communauté de communes présenté comme suit :

Acquisition de terrains :

Tiers	Objet	Montant HT	Montant TTC
Notaires associés	Frais notariés – achat de terrain à la SAS GUERTON	2 048.46 €	2 447.08 €

Cessions de terrains :

Tiers	Objet	Surface vendue	Prix au m <sup>2</sup> (HT)	Montant HT	Montant TTC
SCI ROCHEMINE « LG RÉPARATION »	Vente parcelle terrain B n°2004 7 rue de l'Antimoine Actipôle de la Mine	5 000 m <sup>2</sup>	9 €	45 000.00 €	54 000.00 €
MORIN LS « TRANSPORTS MORINS »	Vente parcelle terrain B n°2000 7 rue de l'Antimoine Actipôle de la Mine	3 000 m <sup>2</sup>	11 €	33 000.00 €	39 600.00 €
LIZOMB « SBMS »	Vente parcelle terrain XE 155, 152p, 174p, 158p rue des Croizas Polaris	3 045 m <sup>2</sup>	15 €	45 675.00 €	54 810.00 €
ELAH « GLC MUR ET TOIT	Vente parcelle terrain ZN 234 Tènement des Fours Actipôle des Fours	1 000 m <sup>2</sup>	11 €	11 000.00 €	13 200.00 €
SCI DU ROND POINT « RPS HYDRAULIQUE »	Vente parcelle terrain XS 126p, XS 129p, Les Ouchelinières 12 rue du Pâtis Billon Vendéopôle	3 703 m <sup>2</sup>	5.93 €	21 959.00 €	26 350.80 €

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_154-DE



Tiers	Objet	Surface vendue	Prix au m <sup>2</sup> (HT)	Montant HT	Montant TTC
ATRP IMMO « ATRP »	Vente parcelle terrain AN 161 Plain des Mousserons Polaris	2 012 m <sup>2</sup>	15 €	30 180.00 €	36 216.00 €
APMG IMMOBILIER « INDUSAP »	Vente parcelle terrain XE 177 Plaine des Forêtis Polaris	1 645 m <sup>2</sup>	15 €	24 675.00 €	29 610.00 €
TOTAL				211 489.00 €	253 786.80 €

- De dire que ce bilan sera annexé au compte administratif du budget annexe Zones d'Activités n° 67004 de l'exercice 2023 de la Communauté de communes.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature  
02/04/2024  
Qualité : Président de la CC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-155 APPROBATION ET REFUS DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2024**

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant les dossiers de demande de subvention complétés par les associations ;

Considérant les analyses des dossiers de demande présentées en Bureaux communautaires ;

Considérant les avis des Bureaux communautaires ;

Monsieur Dominique PAILLAT sort de la salle avant de procéder au vote.

... / ...

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer les montants de subventions aux associations suivantes :
  - L'Outil en Main.....3 000,00 €
  - PRÉVENTION ROUTIÈRE..... 400,00 €
- dans le cadre de la promotion du Pays de Chantonay :

Association	Manifestation	Montant proposé
Moulins de Martin et Cécile	Manifestation 21 et 22 septembre 2024	700,00 €
Bournezeau Sports Mécaniques	Organisation course de Côte 13 et 14 avril 2024	500,00 €
Randonnée 4 jours Chantonay Vendée	Organisation 4 jours de marche 9 au 12 mai 2024	3 000,00 €
Les Feux de l'Eté	Organisation du festival 14 et 15 juin 2024	3 000,00 €
Chantonay - St Germain Basket (CSG Basket)	Équipe féminine Nationale 3 (saison 2023-2024)	1 000,00 €

- De refuser les demandes de subventions aux associations suivantes :

Association	Manifestation
Solidarité Paysans 85	Pour son fonctionnement
La Banque alimentaire	Pour son fonctionnement
La Cicadelle	Fonctionnement des clubs nature
Les Restos du Coeur	Aide exceptionnelle
GIEC Pays de la Loire	Pour son fonctionnement
Vent des Plumastella	Pour son fonctionnement

- D'autoriser, Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

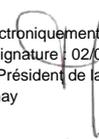
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Présidente de la CC Pays de  
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-156 APPROBATION D'UNE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE POUR LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES - ANNÉE 2024**

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de subvention effectuée par le Département de la Vendée, gestionnaire du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) ;

Considérant l'importance de ce fonds pour le territoire ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 7 février 2024 ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_156-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le versement, auprès du Département de la Vendée, d'une subvention de 1 500 € au titre du fonds d'aide aux jeunes pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-157 APPROBATION D'UNE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE POUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT - ANNÉE 2024**

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la demande de subvention effectuée par le Département de la Vendée, gestionnaire du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) ;

Considérant le bilan de l'action du FSL pour l'année 2023 ;

Considérant l'importance de ce fonds pour le territoire ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 7 février 2024 ;

.../...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_157-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le versement, auprès du Département de la Vendée, d'une subvention de 4 200 € au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-158      APPROBATION D'UNE SUBVENTION AU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL  
DU PAYS DE CHANTONNAY POUR 2024**

Nomenclature des actes : 7.5

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

Vu le décret n°2011-495 du 6 juin 2011 pris en l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Considérant le dossier de demande de subvention déposé par l'association le 23 février 2024 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 mars 2024 ;

... / ...

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention, telle que présentée en annexe, à intervenir avec le Groupement Intercommunal du Pays de Chantonay, prévoyant notamment le versement par la Communauté de communes d'une subvention de 45 000 € pour l'année 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer ladite convention, ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-159 ZONE D'ACTIVITÉS « VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE » À BOURNEZEAU : APPROBATION DE LA VENTE DE LA PARCELLE XS 162 À LA SCI « ASSOCIÉS 2021 »**

Nomenclature des actes : 3.2

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique ;

Vu le document d'arpentage référencé 1829Y vérifié et numéroté le 19 février 2024 ;

Vu l'avis du Domaine n° 2024-85034-06070 établi le 30 janvier 2024 par la Direction Générale des Finances Publiques des Pays de la Loire (DGFIP) sur la valeur vénale du bien, joint en annexe n° 1 à la présente délibération ;

... / ...

Considérant que M. Jean-Christophe ELIE, directeur délégué de la SCI « Associés 2021 », représentant l'entreprise PAPREC Group, déjà installée sur le territoire, s'est montré intéressé pour l'acquisition de la parcelle XS 162 d'une surface totale de 3 063 m<sup>2</sup>, située sur la Zone d'Activités Économiques (ZAE) « Vendéopôle Vendée Centre », dans le but de développer son activité ;

Considérant les avis favorables :

- du Bureau communautaire en date du 22 novembre 2023 ;
- de la Commission « Développement économique et Emploi » en date du 8 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la vente de la parcelle suivante située sur le Vendéopôle Vendée Centre à Bournezeau, telle que présentée dans le tableau ci-dessous et sur les plans joints en annexe n° 2, et dont les contraintes urbanistiques et la viabilisation sont respectivement décrites en annexe n° 3 et n° 4, aux conditions suivantes :

- o Désignations, surfaces :

Propriétaire	N° des parcelles	Zonage PLU	Surfaces cadastrales	Prix HT
Communauté de communes du Pays de Chantonay	XS 162	Uxa	3 063 m <sup>2</sup>	20 € le m <sup>2</sup>
Total			3 063 m <sup>2</sup>	61 260 € HT

- o Acquéreur et prix :

Acquéreur	PRIX		
	HT	TVA	TTC
SCI ASSOCIÉS 2021 7 rue du Dr Lancereaux 75008 PARIS	61 260,00	20 %	73 512,00

, étant précisé qu'il sera à la charge :

- o du propriétaire vendeur et de l'acquéreur de s'acquitter des frais relatifs :
  - aux impôts, taxes et redevances dus sur le terrain au titre de l'année civile en cours (répartition au prorata temporis) ;
- o du propriétaire vendeur
  - de s'acquitter des frais relatifs aux diagnostics liés à la vente et au géomètre (l'étude géotechnique de niveau G1-PGC n'étant pas obligatoire au regard de l'article L. 132-5 du Code de la construction et de l'habitation) ;

... / ...

- o de l'acquéreur :
  - de s'acquitter des frais :
    - ✓ dits de « notaire » :
      - Taxes (publicité foncière, etc.), contributions (sécurité immobilière, etc.) et droits de mutation ;
      - Débours ;
      - Honoraires et émoluments notariaux ;
    - ✓ relatifs aux études géotechniques liées à la construction ;
    - ✓ de raccordement aux différents réseaux (électricité, eaux potable, usées et pluviales, gaz, télécommunication) ;
- d'autoriser, avant la signature de l'acte notarié de vente, ledit acquéreur :
  - o à déposer aux autorités compétentes toute demande d'autorisation quelconque en rapport avec son projet (permis de construire, etc.) ;
  - o à engager toutes les études et tous les travaux utiles liés à son projet (études géotechniques, terrassement, etc.) ;
- d'autoriser la Présidente ou le 1<sup>er</sup> Vice-président à prendre et à signer un compromis de vente ;
- d'autoriser la Présidente ou le 1<sup>er</sup> Vice-président à prendre et à signer tout acte contenant vente de ladite parcelle aux conditions susvisées, ainsi que tout acte complémentaire, rectificatif et accessoire.

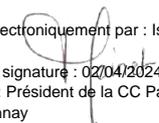
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-160 ZONE INDUSTRIELLE DE PIERRE BRUNE À CHANTONNAY : APPROBATION DE LA VENTE DU BÂTIMENT ARTISANAL SITUÉ RUE DE L'INDUSTRIE**

Nomenclature des actes : 3.2

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.2 portant sur les actions de développement économique ;

Vu l'avis du Domaine n° 2024-85051-18188 établi le 19 mars 2024 par la Direction Générale des Finances Publiques des Pays de la Loire (DGFIP) sur la valeur vénale du bien, joint en annexe n° 1 à la présente délibération ;

... / ...

Considérant la demande d'acquisition par le locataire actuel du bâtiment artisanal situé Rue de l'Industrie, zone industrielle de Pierre Brune à Chantonay ;

Considérant les avis favorables :

- du Bureau communautaire en date 7 février 2024 ;
- de la Commission « Développement Economique et Emploi » en date du 8 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la vente de l'atelier artisanal située Rue de l'industrie zone industrielle de Pierre Brune, telle que présentée dans le tableau ci-dessous et sur le plan joint en annexe n° 2 , aux conditions suivantes :

o Désignations, surfaces :

Propriétaire	N° des parcelles	Zonage PLU	Surfaces cadastrales	Nature et occupation
Communauté de communes du Pays de Chantonay	AH n° 13	Ux	1 414 m <sup>2</sup>	Un bâtiment de 300 <sup>2</sup> est édifié sur la parcelle, occupé par le futur acquéreur

o Acquéreur et prix :

Acquéreur	PRIX NET VENDEUR
MONSIEUR LAURENTIA GROZA GRUIA 101 RUE DU CHACHON 79 300 - BRESSUIRE	50 000 €

, étant précisé qu'il sera à la charge :

- o du propriétaire vendeur et de l'acquéreur de s'acquitter des frais relatifs :
  - aux impôts, taxes et redevances dus sur le terrain au titre de l'année civile en cours (répartition au prorata temporis) ;
- o du propriétaire vendeur
  - de s'acquitter des frais relatifs aux diagnostics immobiliers liés à la vente ;
- o de l'acquéreur :
  - de s'acquitter des frais :
    - ✓ dits de « notaire » :
      - Taxes (publicité foncière, etc.), contributions (sécurité immobilière, etc.) et droits de mutation ;
      - Débours ;
      - Honoraires et émoluments notariaux ;

... / ...

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 085-248500340-20240402-2024\_160-DE



- d'autoriser, avant la signature de l'acte notarié de vente, ledit acquéreur :
  - o à déposer aux autorités compétentes toute demande d'autorisation quelconque en rapport avec son projet (permis de construire, etc.) ;
- d'autoriser la Présidente ou au 1<sup>er</sup> Vice-président à signer un compromis de vente ;
- d'autoriser la Présidente ou au 1<sup>er</sup> Vice-président à signer tout acte contenant vente dudit bâtiment aux conditions susvisées, ainsi que tout acte complémentaire, rectificatif et accessoire.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-161      APPROBATION DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE DU PAYS DE CHANTONNAY – ACTION N° 11 DU PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ**

Nomenclature des actes : 8.4

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leur article 4.2.7 prévoyant l'organisation de la mobilité ;

Vu la délibération n° 2023-351 du 27 septembre 2023 arrêtant le Plan de mobilité simplifié pour le Pays de Chantonnay, et prévoyant notamment une action n° 11 relative à la réalisation d'un Schéma directeur cyclable ;

... / ...

Considérant le travail d'élaboration de ce schéma réalisé entre mai 2022 et décembre 2023, reposant notamment sur des ateliers territoriaux et des rencontres de travail par communes, ayant abouti à l'émergence d'un plan d'actions structuré selon les 4 axes suivants :

- Axe 1 : Sécuriser les micro-mobilités à l'échelle communale ;
- Axe 2 : Favoriser la pratique du vélo du quotidien ;
- Axe 3 : Constituer un écosystème vélo favorisant la pratique sur le territoire ;
- Axe 4 : Accompagner les habitants dans leur changement de pratique de mobilité ;

Considérant les avis favorables :

- Du Bureau communautaire en date du 13 mars 2024 ;
- De la Commission « Prospective Mutualisation Mobilité » en date du 14 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le Schéma directeur cyclable du Pays de Chantonnay, action n°11 du Plan de mobilité simplifié, tel que présenté en annexe ;
- D'autoriser Madame la Présidente à engager l'ensemble des actions de ce schéma qui relève des compétences de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature :  
02/04/2024  
Qualité : Président de la CC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-162 APPROBATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE COMMUNAUTAIRES (VAEC)**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu l'article L. 1231-1-1-4° du Code des transports disposant que les Communautés de communes, autorités organisatrices des mobilités, peuvent « organiser des services relatifs aux mobilités actives définies à l'article L. 1271-1 ou contribuer au développement de ces mobilités » ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leur article 4.2.7 prévoyant l'organisation de la mobilité ;

... / ...

Vu les délibérations du Conseil communautaire n° 2023-351 du 27 septembre 2023, arrêtant le Plan de mobilité simplifié, et n° 2024-161 du 27 mars 2024, approuvant le Schéma directeur cyclable, qui prévoient la mise en place d'un service de location de vélo longue durée ;

Considérant qu'il est nécessaire de clarifier les modalités d'utilisation de ce service de location ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider, telles que présentées en annexe, les conditions générales de location des vélos à assistance électrique communautaires ;
- D'autoriser la Présidente à prendre et à signer tous les actes afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature: 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC  
Pays de Chantonnav

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-163 APPROBATION DE LA TARIFICATION DU SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L. 1231-1-1 du Code des transports ;

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment leur article 4.2.7 prévoyant l'organisation de la mobilité ;

... / ...

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2023-351 du 27 septembre 2023 arrêtant le Plan de mobilité simplifié pour le Pays de Chantonnay ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2024-162 du 27 mars 2024 arrêtant les conditions générales de location ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver les durées et tarifs de location longue durée de vélos communautaires à assistance électrique du Pays de Chantonnay comme suit :

	<b>1 mois</b>	<b>3 mois</b>	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b>
Prix (TTC)	40,00 €	112,50 €	198,00 €	360,00 €
Prix au mois (TTC)	40,00 €	37,50 €	33,00 €	30,00 €

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-164 PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL - MISE EN PLACE D'UNE AIDE À L'ACQUISITION DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU PLUVIALE À DESTINATION DES PARTICULIERS**

Nomenclature des actes : 7.10

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.2.1 relatif à la compétence supplémentaire en matière de protection et mise en valeur de l'environnement ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonnay, approuvé en date du 11 décembre 2019, et modifié, en dernier lieu, le 26 janvier 2022 ;

... / ...

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2021-452 du 29 septembre 2021 approuvant le Plan Climat Air Énergie Territorial et son plan d'actions ;

Vu les délibérations des communes de Bournezeau, Chantonay, Rochetrejoux, Saint-Germain-de-Prinçay, Saint-Hilaire-le-Vouhis, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant, Saint-Vincent-Sterlanges, Sainte-Cécile et Sigournais approuvant leur zonage d'assainissement des eaux pluviales ;

Vu le projet de règlement ci-annexé ;

Considérant l'importance de la préservation de la ressource en eau pour le Pays de Chantonay, au regard de la présence de 3 retenues servant à l'alimentation en eau potable ;

Considérant que cette thématique est reprise dans les documents stratégiques que sont le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le Plan Climat Air Énergie Territorial ;

Considérant les avis favorables :

- de la Commission « Environnement et Développement Durable » en date du 25 janvier 2024 ;
- du Bureau communautaire en date du 7 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la mise en place du dispositif d'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie, et son règlement tel qu'annexé, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

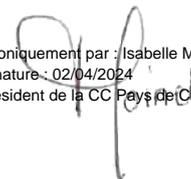
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de Chantonay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-165 PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL – APPROBATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS DE GESTION DURABLE DE HAIES ET DE SON PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.2.1 relatif à la compétence supplémentaire en matière de protection et mise en valeur de l'environnement ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2021-452 du 29 septembre 2021 approuvant le Plan Climat Air Énergie Territorial et son plan d'actions ;

.../...

Vu la délibération de la Session du Conseil régional en date des 16 et 17 décembre 2021 approuvant le règlement d'intervention « Liger bocage et agroforesterie » ;

Vu la délibération de la Commission permanente de la Région des Pays de la Loire du 23 septembre 2022 approuvant les évolutions des règlements d'intervention du PDR (FEADER) 4.4 « investissements en faveur du patrimoine naturel et des continuités écologiques » et 8.2 « Mise en place de systèmes agroforestiers » ;

Vu la délibération de la Commission permanente de la Région des Pays de la Loire du 23 septembre 2022 approuvant les évolutions du règlement d'intervention « Liger bocage et agroforesterie » ;

Considérant l'importance de la gestion durable des haies au regard des fonctions écosystémiques multiples qu'elles assurent en lien avec les objectifs du Plan Climat Air Énergie Climat de la Communauté de communes du Pays de Chantonay ;

Considérant les avis favorables :

- de la Commission « Environnement et Développement Durable » en date du 25 janvier 2024 ;
- du Bureau communautaire en date du 7 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider la mise en œuvre de Plans de Gestion Durable des Haies (PGDH) sur le territoire du Pays de Chantonay ;
- De valider le plan de financement prévisionnel relatif à la mise en œuvre des PGDH sur le territoire du Pays de Chantonay comme suit :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant HT	Description	Montant
Élaboration des Plans de Gestion Durable des Haies	25 000 €	Subvention « Liger Bocage et Agroforesterie » Taux maximum 80%	12 500 €
		Autofinancement	12 500 €
<b>Total</b>	<b>25 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>25 000 €</b>

- D'autoriser Madame la Présidente à actualiser ce plan de financement dans la limite du montant total HT ;
- De déléguer à Madame la Présidente l'élaboration, la mise au point et la signature de toute convention avec des tiers pour la mise en œuvre de PGDH ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents ;

Étant rappelé que Madame la Présidente a reçu délégation du Conseil communautaire, par délibération n° 2021-116 en date du 7 avril 2021, pour solliciter toute demande de subvention.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays  
de Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-166      PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE CONCERNANT LA MISE À DISPOSITION DE DONNÉES ISSUES DU GUIDE DES PRODUCTEURS EN CIRCUITS COURTS DU PAYS DE CHANTONNAY**

Nomenclature des actes : 8.8

Vu le Règlement (UE) 2016-679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2022-387 du 28 septembre 2022, validant le plan d'actions du Projet Alimentaire Territorial, et particulièrement les défis 1 « Informer sur les produits locaux en impliquant les consommateurs » et 3 « Accompagner les producteurs vers une offre locale, diversifiée et de qualité » ;

... / ...

Considérant l'intérêt pour le Pays de Chantonnay et ses producteurs agricoles engagés dans les circuits courts de bénéficier d'un outil de valorisation mis en place par le Département de la Vendée ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 7 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De valider, telle que présentée en annexe, la convention de partenariat entre le Département de la Vendée et la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour accélérer le développement du « manger local », promouvoir les productions locales et favoriser une alimentation de qualité ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer ladite convention, ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-167      MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION N° 2023-234**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.2.1 relatif à la compétence supplémentaire en matière de protection et mise en valeur de l'environnement ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2021-16 du 20 janvier 2021 portant lancement du Projet Alimentaire Territorial du Pays de Chantonnay ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2023-234 du 31 mai 2023 portant sollicitation de subvention au titre du LEADER pour le Projet Alimentaire Territorial ;

... / ...

Considérant la demande de subvention pour le Projet Alimentaire Territorial ;

Considérant le retour de l'instruction de la demande par les services de la Région ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le nouveau plan de financement suivant :

Nature de la dépense	Montant HT	Nature de la recette	Montant HT
Diagnostic	15 500,00 €	ADEME	12 312,15 €
Accompagnement des restaurants collectifs	43 125,00 €	LEADER	23 450,00 €
		Autofinancement	22 862,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>58 625,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>58 625,00 €</b>

- De prendre en charge par l'autofinancement les dépenses du projet en cas de financement externes inférieures au prévisionnel ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents ;

Étant rappelé que Madame la Présidente a reçu délégation du Conseil communautaire, par délibération n° 2021-116 en date du 7 avril 2021, pour solliciter toute demande de subvention.

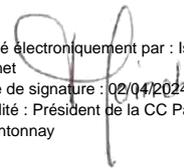
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de Chantonnay



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-168 PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - APPROBATION DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE 0.6**

Nomenclature des actes : 2.1

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 101-2, L. 153-36, L. 153-37, L. 153-45 et L. 153-47 ;

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.1. prévoyant la compétence « Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » ;

.../...

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonnay, approuvé en date du 11 décembre 2019, et modifié, en dernier lieu, le 26 janvier 2022 ;

Vu l'arrêté n° 2023-12 de la Présidente en date du 21 décembre 2023 prescrivant la modification simplifiée 0.6 du PLUi ;

Vu la délibération n° 2023-471 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2023 précisant les modalités de mise à disposition au public du dossier de la modification simplifiée 0.6 ;

Considérant que la mise à disposition au public du dossier, qui s'est déroulée du 12 février au 13 mars 2024 inclus, a fait l'objet de deux observations ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier les règlements graphique et écrit dans le cadre de la présente modification simplifiée du PLUi en vue de faire évoluer certaines dispositions réglementaires ;

Considérant que le projet tel qu'il est présenté au Conseil communautaire est prêt à être approuvé, conformément aux articles susvisés du Code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la modification simplifiée 0.6 du PLUi telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents ;

Étant rappelé que conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'urbanisme :

- la présente délibération :
  - o fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal du Département ;
  - o ne sera exécutoire qu'à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité, à savoir l'affichage au siège de la Communauté de communes et en Mairie et l'insertion dans la presse d'un avis d'information. La date qui sera prise en compte pour l'affichage est celle du premier jour où il est effectué ;
  - o accompagnée du dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, sera transmise à Monsieur le Préfet de Vendée ;
- le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de communes et dans chacune des dix communes aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture de la Vendée.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par :  
Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC  
Pays de Chantonnay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY****Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024****DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	<b>P</b>	DEBORDE Jeannick	<b>P</b>	GUINAUDEAU Dany	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>E</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	DEHAUD Christine	<b>P</b>	LERSTEAU Patricia	<b>P</b>	PICARD Sophie	<b>P</b>
BOISSEAU Didier	<b>E</b>	DREUX Jean-Claude	<b>P</b>	LUMEAU Guy	<b>P</b>	PUAUD Daniel	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>P</b>	DROUULT Christian	<b>E</b>	MADORRA Héléna	<b>E</b>	SIRET Jean-Pierre	<b>P</b>
BONNENFANT Didier	<b>P</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>P</b>
BOURDET Joël	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	TONARELLI Valérie	<b>P</b>
BOURGEOIS Laurence	<b>E</b>	GRANJON Françoise	<b>P</b>	MOREAU Laëtitia	<b>P</b>	ZOUBAIRI Ingrid	<b>P</b>
CHENU Viviane	<b>P</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	PAILLAT Dominique	<b>P</b>		
CORNIÈRE Jean-Louis	<b>P</b>	GUIBERT Cyrille	<b>P</b>	PELTANCHE Éric	<b>P</b>		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-169 APPROBATION DE L'AVENANT N° 3 À LA CONVENTION TRIPARTITE D'ACTION FONCIÈRE ENTRE LA COMMUNE DE CHANTONNAY, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Nomenclature des actes : 2.3

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.1 prévoyant la compétence en matière d'aménagement de l'espace et de plan local d'urbanisme ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 213-3 et R. 213-1 à R. 213-3, relatif à la délégation du droit de préemption urbain ;

... / ...

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonay, approuvé en date du 11 décembre 2019, et modifié, en dernier lieu, le 26 janvier 2022 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2019-445 du 11 décembre 2019 instituant le droit de préemption urbain sur les zones U, AU et 2AU et déléguant ce même droit de préemption aux communes, notamment Chantonay, à l'exception des zones à vocation économiques délimitées (zonage Uxb, Uxc, Uxcc, 2Aux) ;

Vu les délibérations du Conseil communautaire n° 2018-276 du 4 juillet 2018, n° 2021-122 du 7 avril 2021, n° 2021-565 du 8 décembre 2021 approuvant la convention opérationnelle de maîtrise foncière avec la commune de Chantonay et l'Établissement Public Foncier de la Vendée, modifiée par avenants ;

Considérant le transfert de la compétence en matière de planification urbaine et par conséquence de l'exercice du droit de préemption urbain à la Communauté de communes du Pays de Chantonay ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant n° 3 à la convention de maîtrise foncière entre la ville de Chantonay, la Communauté de communes du Pays de Chantonay et l'Établissement Public Foncier de la Vendée relative aux actions foncières visant à favoriser la réalisation de projets urbains en centre-ville de Chantonay, Rue Lafontaine et Place de l'Hôtel de ville ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et signer ladite convention, ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle  
Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de  
Chantonay

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil communautaire : 27 mars 2024

**DÉLIBÉRATION**

Le vingt-sept mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt et un mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay pour une troisième séance en 2024.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

AUBINEAU Jérôme	P	DEBORDE Jeannick	P	GUINAUDEAU Dany	P	PHELIPEAU Brigitte	E
BILLAUDEAU Louissette	P	DEHAUD Christine	P	LERSTEAU Patricia	P	PICARD Sophie	P
BOISSEAU Didier	E	DREUX Jean-Claude	P	LUMEAU Guy	P	PUAUD Daniel	P
BOISSINOT Christian	P	DROUULT Christian	E	MADORRA Héléna	E	SIRET Jean-Pierre	P
BONNENFANT Didier	P	GOURAUD Christophe	P	MARTINEAU Valérie	P	SOULARD Yannick	P
BOURDET Joël	P	GOURMAUD Catherine	P	MOINET Isabelle	P	TONARELLI Valérie	P
BOURGEOIS Laurence	E	GRANJON Françoise	P	MOREAU Laëtitia	P	ZOUBAIRI Ingrid	P
CHENU Viviane	P	GRIMAUD Jean-Marcel	P	PAILLAT Dominique	P		
CORNIÈRE Jean-Louis	P	GUIBERT Cyrille	P	PELTANCHE Éric	P		

**Absents et excusés avec pouvoir :**

M. BOISSEAU Didier a donné pouvoir à Mme MOINET Isabelle - Mme BOURGEOIS Laurence a donné pouvoir à Mme BILLAUDEAU Louissette - M. DROUULT Christian a donné pouvoir à M. SIRET Jean-Pierre - Mme MADORRA Héléna a donné pouvoir à M. GOURAUD Christophe - Mme PHELIPEAU Brigitte a donné pouvoir à Mme LERSTEAU Patricia

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 34

Nombre de conseillers communautaires présents : 29

Nombre de conseillers communautaires votants : 34

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire a nommé Monsieur Cyrille GUIBERT pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2024-170      APPROBATION DE LA CONVENTION TRIPARTITE D'ACTION FONCIÈRE ENTRE LA COMMUNE DE BOURNEZEAU, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA VENDÉE ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

Nomenclature des actes : 2.3

Vu les statuts modifiés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay approuvés par arrêté préfectoral n° 2023-DCL-BICB-1787 en date du 29 décembre 2023, et notamment l'article 4.1.1 prévoyant la compétence en matière d'aménagement de l'espace et de plan local d'urbanisme ;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 213-3 et R. 213-1 à R. 213-3, relatif à la délégation du droit de préemption urbain ;

... / ...

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonay, approuvé en date du 11 décembre 2019, et modifié, en dernier lieu, le 26 janvier 2022 ;

Vu la délibération n° 2019-445 du 11 décembre 2019 instituant le droit de préemption urbain sur les zones U, AU et 2AU et délégrant ce même droit de préemption aux communes, notamment Bournezeau, à l'exception des zones à vocation économiques délimitées (zonage Uxa, 1 AUxa, Uxd, 2Aux) ;

Vu la délibération n° 2024/07 du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de la Vendée du 20 février 2024, approuvant la convention d'étude avec la commune de Bournezeau et la Communauté de communes du Pays de Chantonay – îlot Rue des Pâquerettes ;

Considérant le transfert de la compétence en matière de planification urbaine et par conséquence de l'exercice du droit de préemption urbain à la Communauté de communes du Pays de Chantonay ;

Considérant l'intérêt pour la commune de Bournezeau et la Communauté de communes du Pays de Chantonay de réaliser une étude pour un programme de 12 logements minimum dans l'enveloppe urbaine et faisant l'objet d'une Opération d'Aménagement Programmée dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ;

Considérant l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 13 mars 2024 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la convention d'étude avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée et la commune de Bournezeau, relative aux actions foncières en vue de réaliser des projets de logements à Bournezeau, îlot Rue des Pâquerettes ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et signer ladite convention, ainsi que tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé la Présidente et le secrétaire de séance

Certifié exécutoire par la Présidente  
et le secrétaire de séance  
compte tenu de la transmission à la Préfecture  
et de l'affichage le 2 avril 2024

À CHANTONNAY, le 2 avril 2024

Pour copie conforme,  
La Présidente  
Isabelle MOINET

Signé électroniquement par : Isabelle Moinet  
Date de signature : 02/04/2024  
Qualité : Président de la CC Pays de Chantonay

